

Païement en ligne par Carte Bancaire des séjours, cotisations et licences carte-neige

Mis en place il y cinq saisons, nous avons choisi la plateforme **HelloAsso** pour recevoir les paiements en ligne, celle-ci est gratuite et réservée aux associations.

Elle se rémunère par des contributions volontaires facultatives lors du paiement.

Il est permis de rembourser sur la carte bancaire tant que la collecte, qui est mensuelle, n'a pas été virée sur notre compte.

Nous avons 3 formulaires ; 2 pour les séjours (1 par chalet), 1 pour les cotisations CSCP et licences carte-neige avec 2 philosophies différentes :

- Pour les séjours on saisit le montant dû
- Pour les cotisations et licences, le montant est calculé après saisie des informations.

Il est conseillé de se créer un compte utilisateur, alors son nom, prénom, email et date de naissance ne sont plus à ressaisir et l'on peut consulter l'historique de ses paiements.

On peut le créer soit en passant par :

- le lien dédié indiqué dans votre mail de confirmation de paiement
- l'onglet connexion et la procédure de "mot de passe oublié".

Formulaire Cotisation CSCP et Licence carte neige FFS :

<https://www.helloasso.com/associations/cscp-clubs-sportif-des-cheminots-de-paris/adhesions/adhesion-cscp-2025-26-et-licence-carte-neige-en-option>

Il comprend 4 étapes avant le paiement :

- 1) **Etape 1** : Choix de l'adhésion et quantité désirée pour chaque catégorie
8 choix possibles (adulte, enfant, famille 4 pers., famille 5 pers.) * (cheminot, non-cheminot)

Pour les forfaits familiaux, on saisit "4" dans quantité du forfait familial 4 personnes ou "5" dans quantité du forfait familial 5 personnes, pour ces 2 tarifs, le total sera égal à 50 € ou 100 € (pour les non cheminots).

Pour les familles avec 1 enfants, utiliser les tarifs adulte et enfant.

Le tarif fictif "Coordonnées" permet après avoir saisi "1" dans quantité, de renseigner à l'étape suivante, son adresse et téléphones s'ils ont changé.

Un tarif "Régularisation" permet de régulariser une adhésion à la suite d'une erreur signalée par le responsable cotisation lors de la première transaction, saisir le montant dû et "1" dans quantité.

Si vous ne prenez pas de licence carte-neige, faites défiler le formulaire jusqu'en bas de page et cliquez sur [Etape suivante >](#)

2) **Etape 2 : Saisie des noms, prénoms et dates de naissance des adhérents**

Ensuite, pour une cotisation non réglée l'année précédente ou l'adhésion d'un(e) conjoint(e), cocher la case Options supplémentaires pour doubler le tarif.

3) **Etape 3 : Saisie des coordonnées du payeur**

Si vous êtes connecté à votre compte, les champs sont préremplis.

4) **Etape 4 : Récapitulatif**

Cette étape, reprend les choix effectués avec leur tarif.

Ensuite, c'est là que s'affiche le champs "**Votre contribution au fonctionnement de HelloASSO**" avec un montant par défaut, représentant un pourcentage dégressif du total à régler.

En cliquant sur [Modifier](#), on ouvre une fenêtre permettant de modifier le montant ou de cocher "**je ne souhaite pas soutenir HelloAsso**".

cliquer sur : [Enregistrer](#)

Avant de cliquer sur : [Valider et payer](#), cocher les cases :

-d'acceptation du document "Mémento assurance" que l'on peut consulter ou télécharger en cliquant dessus,

-d'acceptation des conditions générales,

-et, si on a laissé une contribution, la case qui confirme que l'on a compris.

Une page classique de paiement par CB s'affiche après avoir choisi son type de carte.

Un courriel de confirmation avec les éléments de la transaction vous est alors envoyé.

Pour les adhérents prenant une carte-neige ou licence, poursuivre l'étape 1, après avoir renseigné son adhésion comme décrit ci-dessus, choisir son ou ses tarifs carte-neige :

1) **Etape 1 : Choix du type de carte neige et quantité désirée pour chaque catégorie**

10 choix proposés avec leur tarif.

un 11^{ème} champ permettant de choisir une ou des formules non proposées en saisissant le tarif total et en les détaillant à l'étape suivante,

un 12^{ème} champ permettant de régler les frais pour un non adhérent,

et un 13^{ème} champ permet de régulariser une erreur, en indiquer la nature dans l'étape 2 en renseignant le commentaire.

2) **Etape 2 : Saisie des noms, prénoms et dates de naissance des bénéficiaires**

Pour la carte neige famille, cocher la case Options supplémentaires pour saisir les autres bénéficiaires composant la famille.

Pour les licences compétiteur et dirigeant, la ville, le pays et le nom de naissance sont également demandés.

Si l'on choisit "Autres formules" à l'étape 1, détailler la formule dans profil de l'adhérent et, si besoin, cocher la case Option supplémentaires pour détailler les autres formules et bénéficiaires.

Formulaires Paiement séjour

Un formulaire par chalet

Pour la Millerette :

<https://www.helloasso.com/associations/cscp-clubs-sportif-des-cheminots-de-paris/paiements/paiement-sejour-la-millerette>

Pour le Praz :

<https://www.helloasso.com/associations/cscp-clubs-sportif-des-cheminots-de-paris/paiements/paiement-sejour-le-praz>

Pour ce type de formulaire, une seule étape est proposée avant de cliquer sur **Valider et payer**

On saisit le montant dû pour son séjour après avoir reçu l'accord du responsable réservations (apm.resa@orange.fr), ce montant est rappelé dans le mail d'acceptation du séjour, on peut également effectuer un paiement à un autre moment comme précisé dans les choix du champ "Ce paiement concerne".

Informations à saisir obligatoirement :

Nom, prénom, date de naissance, courriel, ces champs étant préremplis si on est connecté à son compte

Adresse

Les champs suivants permettent aux gestionnaires d'identifier plus facilement à quoi correspond le règlement :

Date début du séjour à "Lieu chalet" (permet aussi de vérifier que l'on est bien sur le bon formulaire)

Ce paiement concerne :

Menu déroulant permettant d'indiquer à quoi ce paiement est destiné avec les 4 choix suivants :

-le règlement d'une réservation acceptée (1^{er} paiement après réception du mail d'accord)

-le complément à un séjour déjà payé (paiement supplémentaire en raison de modifications avant le séjour)

-un règlement sur place (paiement supplémentaire pendant le séjour)

-le liquide reçu par le responsable chalet (paiement correspondant aux espèces reçues par le responsable)

Les informations suivantes sont facultatives :

Responsable du groupe si ce n'est pas vous

Indiquer le nom de la personne qui a initié la réservation si ce n'est pas vous, par exemple dans le cas où il y a un paiement supplémentaire par une autre séjournant.

Commentaire éventuel

Champs de 250 car. maxi permettant d'indiquer encore plus précisément le motif du règlement, par exemple pour détailler à quoi correspond le liquide, si le paiement ne concerne pas un séjour mais une clé perdue, une cafetière cassée, etc.

Ces informations sont reprises aussi dans le décompte général rempli par le responsable.

Lors d'un paiement sur place, le responsable du chalet peut s'assurer du paiement en visualisant l'email de confirmation reçu par le payeur ou l'attestation de paiement en PDF,

celle-ci est téléchargeable à partir du mail ou du compte utilisateur du payeur, les administrateurs y ont également accès en cas de litige.

Si utilisation de bons de travaux, indiquer le nombre

Saisir le nombre de bons de travaux utilisés pour ce séjour, dans le montant à payer il y aura au moins les frais de gestion.

Et en saisir les numéros

Saisir les numéros des bons de travaux à la suite séparés par un espace.

Pour éviter un envoi postal, les bons de travaux concernés pourront être remis au responsable chalet qui les joindra à son envoi aux gestionnaires.

Ensuite, toujours sur la même page, la procédure concernant la contribution à **HelloAsso** est identique à celle décrite au point 4) du formulaire cotisation.

Le champ **Valider et payer** sera accessible après avoir cocher la case d'acceptation des conditions générale et éventuellement celle liée à la contribution, il faut également que tous les champs obligatoires soit renseignés notamment **Ce paiement concerne** avec le menu déroulant.

Ce qui peut bloquer aussi, c'est, suivant le navigateur, des champs qui s'affichent sur fond bleu, ils ont été remplis par le formulaire du navigateur après avoir tapé la 1^{ère} lettre, il faut les ressaisir complètement.

Lorsque que le paiement a été accepté, une page de confirmation avec les éléments de la transaction s'affiche et un courriel est envoyé avec les mêmes infos.

Sur son relevé bancaire, le débit a pour libellé : HELLOASSO 33130 Bègles.

Tous les règlements séjours sont crédités le compte du CSCP.

Lien de la page d'accueil association :

<https://www.helloasso.com/associations/cscp-clubs-sportif-des-cheminots-de-paris>

Tous ces liens seront également incorporés au site internet du CSCP : <http://apm.73.free.fr/>

Le bureau CSCP